



Société Éolienne La Plagne
7 rue d'Argenteuil
75 001 Paris

Société de Développement
Economique du Lézignanais
Le Chai des Vignerons
15 Avenue Frédéric Mistral
11200 Lézignan-Corbières



LETTRE RECOMMANDÉE
AVEC AVIS DE RÉCEPTION N°

Lézignan-Corbières, le 18 novembre 2025

Monsieur André HERNANDEZ
Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIÈRES MINERVOIS

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous solliciter dans le cadre du développement du projet éolien de La Picarelle, initié en 2010 dans le cadre d'un partenariat conclu entre l'opérateur EOS et les caves coopératives des communes d'Escalles/Tourouzelle, de Conilhac-Corbières/Lézignan-Corbières et de Montbrun-des-Corbières, regroupées à cet effet au sein de la Société de Développement Economique du Lézignanais (SODEL). La société SEPALE accompagne le développement du projet pour nos structures depuis 2020.

Le projet est situé sur la commune de Montbrun-des-Corbières et se compose de 4 éoliennes, d'une puissance unitaire de 2,3 MW, ainsi que d'un poste de livraison. Depuis son lancement, le projet de La Picarelle est développé de manière concertée avec la commune ainsi que la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois.

En application de l'article L.211-9 du code de l'énergie et son décret d'application du 22 décembre 2023, le porteur de projet organise un comité de projet incluant les différentes parties prenantes concernées par le projet. Il s'agit notamment de convier les représentants des communes d'implantation du projet et de l'établissement public de coopération intercommunale dont elles sont membres, ainsi que les représentants des communes limitrophes, et de celles situées dans un périmètre de 6km du projet. Selon les termes du décret, ce comité doit se réunir avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale du projet. Ce comité sera notamment l'occasion d'échanger sur le projet et ses principales caractéristiques.



Ainsi, nous avons l'honneur de vous convier, ou un représentant de votre collectivité, au comité de projet du parc éolien de La Picarelle, qui se tiendra le **mardi 16 décembre 2025 à 18h00 à la Salle des Fêtes de Montbrun-des-Corbières** (rue Jean-Moulin, 11700 Montbrun-des-Corbières).

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous confirmer votre venue :

- Par mail : s.haas@sepale.com
- Par téléphone : 06 66 13 66 62

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Julien ETIENNE
POUR EOS



Julien SENDROUS
POUR LA SODEL

